



DDT-SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE  
L'URBANISME ET L'ENERGIE  
Madame POIRIE Christine  
40 RUE JEAN RACINE-BP20317  
60021 BEAUVAIS CEDEX

Lettre recommandée avec A.R.

VOS RÉF.

NOS RÉF. 2016-DO-VDS-DMDTT/ETT

INTERLOCUTEUR Responsable équipe Travaux Tiers et Etudes de danger, Xavier BIOTTEAU, Tél. : 01 40 85 27 21

OBJET Plan Local d'Urbanisme – ULLY-SAINT-GEORGES

Gennevilliers, le 26 février 2016

Madame,

En réponse à votre courrier du 16 février 2016 concernant l'élaboration du PLU de la commune de ULLY-SAINT-GEORGES, nous vous informons que GRTgaz exploite sur le territoire de celle-ci des ouvrages de transport de gaz naturel.

Les parcelles traversées par nos ouvrages sont grevées d'une bande de servitude dite « non-aedificandi » telle que définie dans les conventions de servitudes signées entre les propriétaires et GRTgaz et répartie selon l'annexe jointe.

Nous attirons votre attention sur le fait que le code de l'urbanisme (Art. L126-1) prévoit l'obligation pour les maires et/ou pour les autorités administratives d'annexer ou porter à connaissance les Servitudes d'Utilité Publique (SUP) affectant l'utilisation du sol relatives aux canalisations de transport gaz instituées en application de l'article R. 555-30 du code de l'environnement : soit les servitudes fortes et faibles dites « d'implantation » de l'article L. 555-27 du code de l'environnement, soit les servitudes dites « maîtrise de l'urbanisation » du 3ème alinéa de l'article L. 555-16 dudit code.

En ce qui concerne les SUP « maîtrise de l'urbanisation », prenant en compte la maîtrise des risques à proximité des canalisations de transport de gaz naturel, et à défaut d'avoir été notifiées par la préfecture de l'Oise par voie d'arrêté, nous vous recommandons de vous rapprocher de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui a obligation de porter à la connaissance des communes ou de leurs groupements les informations nécessaires à l'exercice de leurs compétences en matière d'urbanisme, et de fournir, notamment, les études de dangers transmises par GRTgaz.

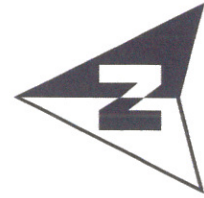
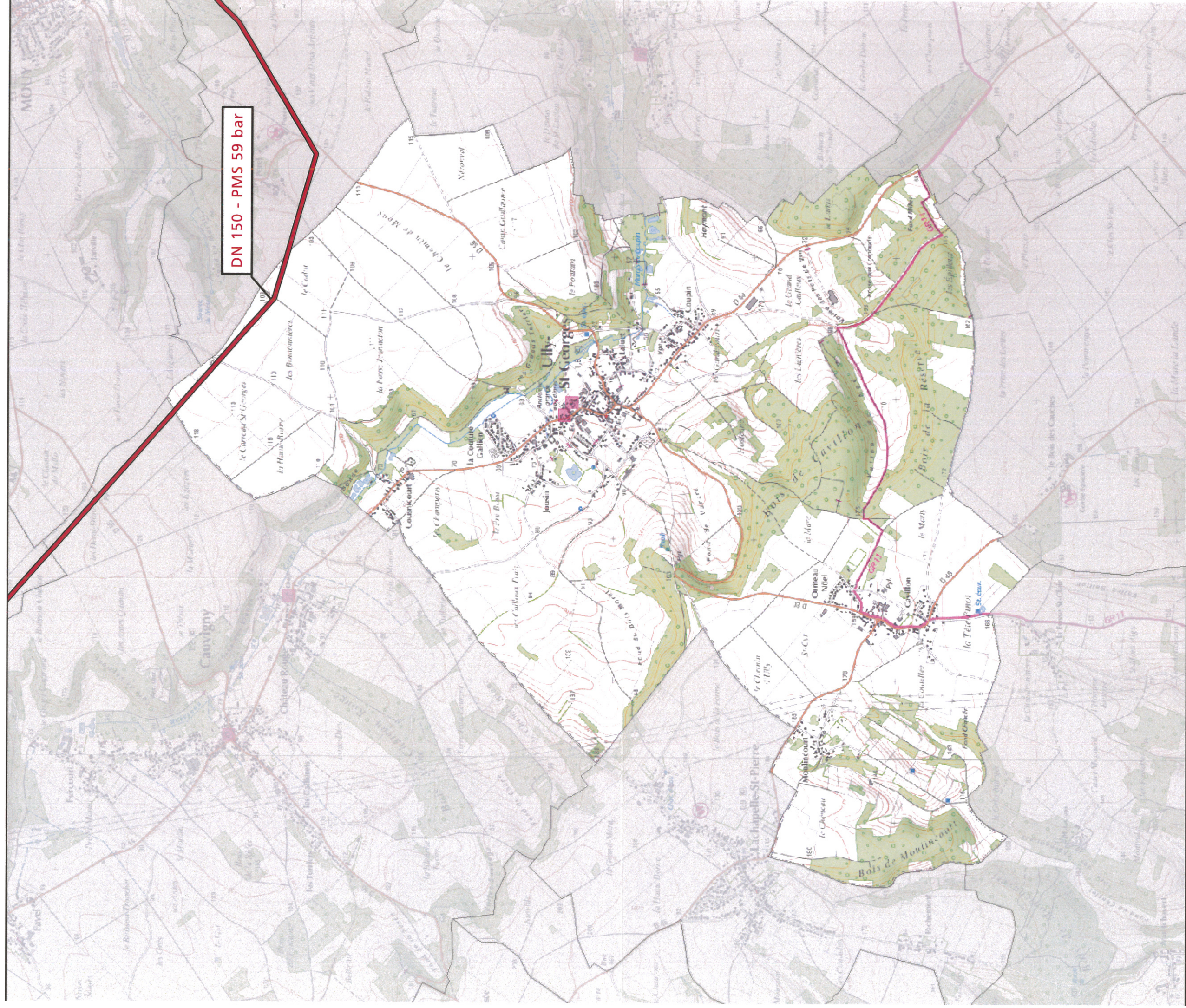
DN	Lieudit	Lg D	Lg G	Ouvrage(s)
150	LE CADOT	2,0	2,0	CREIL -BEAUVAIS
150	CARREAU SAINT GEORGES	2,0	2,0	CREIL -BEAUVAIS
150	LA JUSTICE L'ABBE	2,0	2,0	CREIL -BEAUVAIS
150	LE CADOT	2,0	2,0	CREIL -BEAUVAIS
150	LA JUSTICE L'ABBE	2,0	2,0	CREIL -BEAUVAIS
150	CHEMIN DE CHATEAUROUGE	2,0	2,0	CREIL -BEAUVAIS
150	LE CADOT	2,0	2,0	CREIL -BEAUVAIS
150	LA JUSTICE L'ABBE	2,0	2,0	CREIL -BEAUVAIS



# PLAN LOCAL D'URBANISME




Commune : ULLY-SAINT-GEORGES

Code INSEE : 60651

Date d'édition : 02/03/2016



-  Canalisation de gaz haute pression en service
-  Canalisation de gaz haute pression projetées

-  Poste de coupure ou de sectionnement
-  Poste de livraison client ou de distribution publique
-  Poste de prédatente



GRTgaz  
Direction des Opérations  
Pôle Exploitation Val de Seine  
Département Grand Ouest  
8 avenue Eugène Varlin  
BP 132  
76121 LE GRAND QUEVILLY

Fond de plan - SCAN25 © IGN

